



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet


9. Engagement et signature

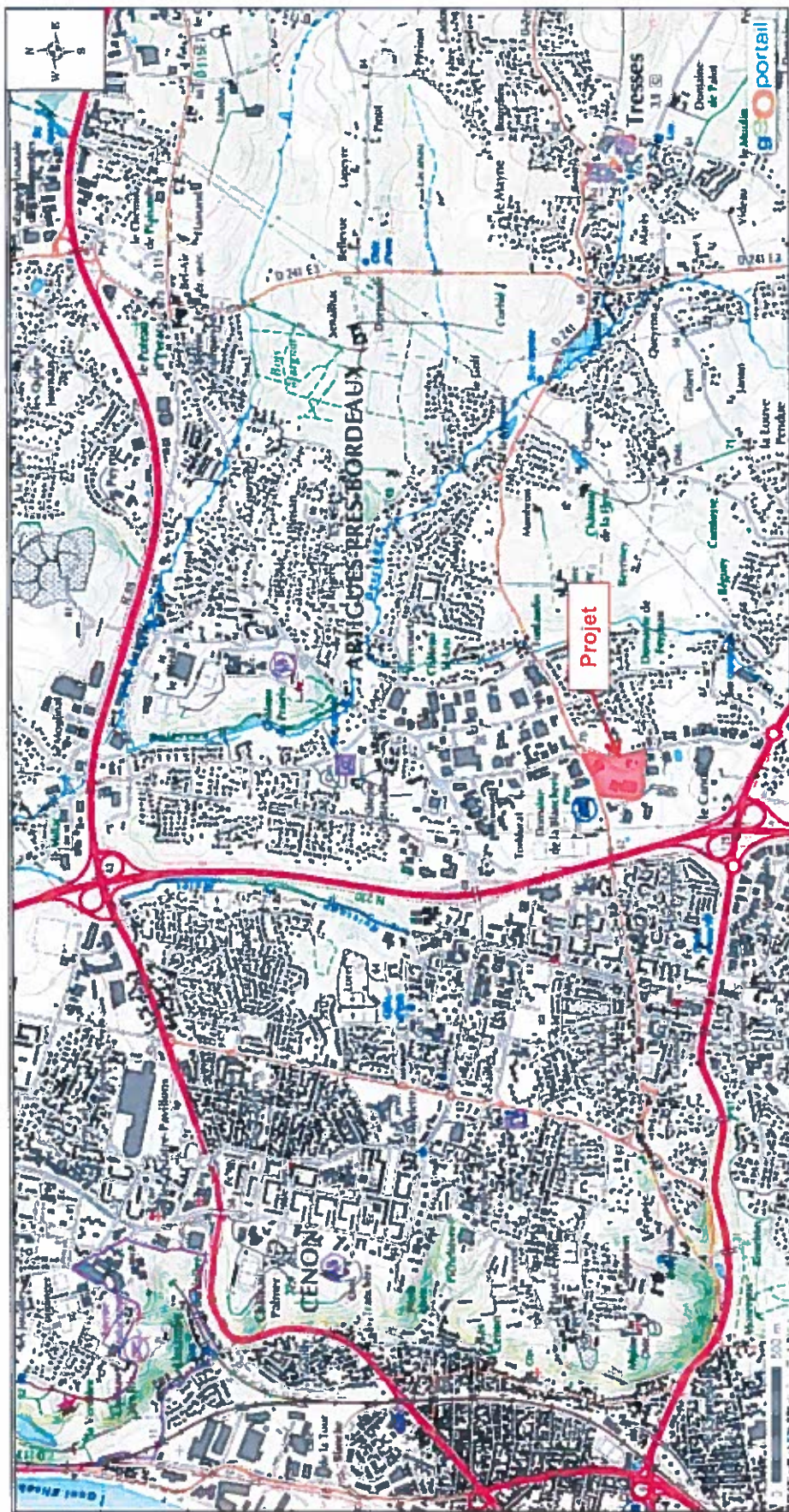
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

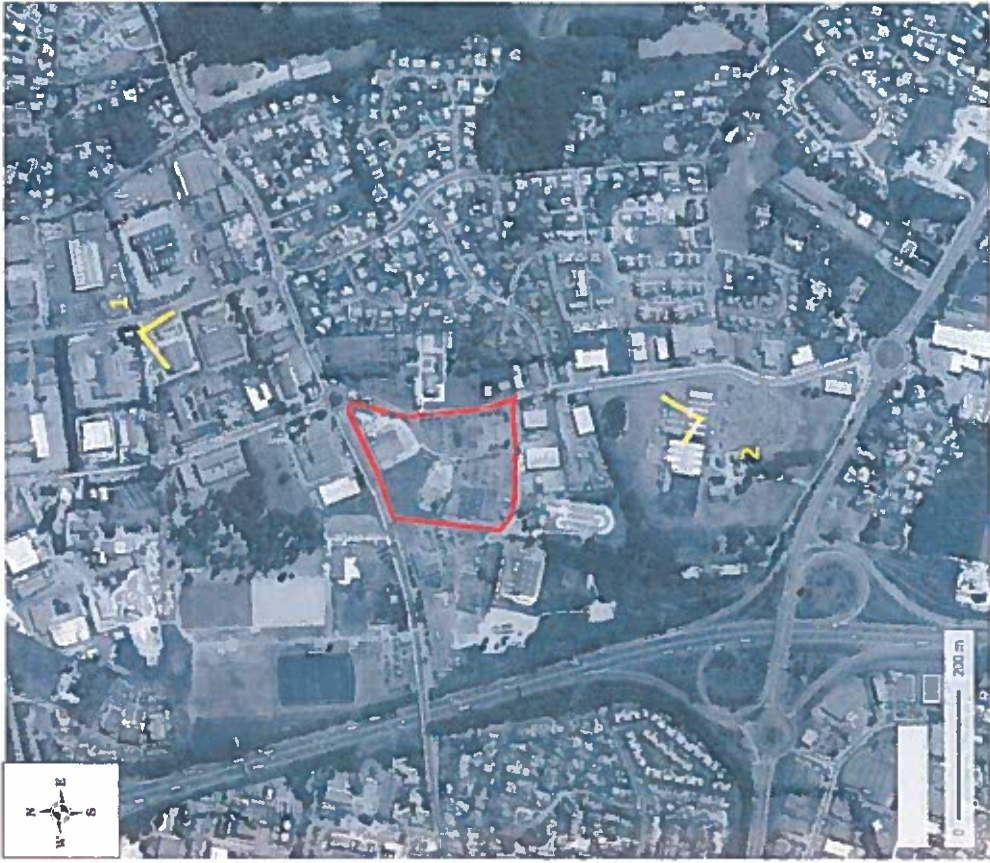
Signature


Eric COMBEBIAS

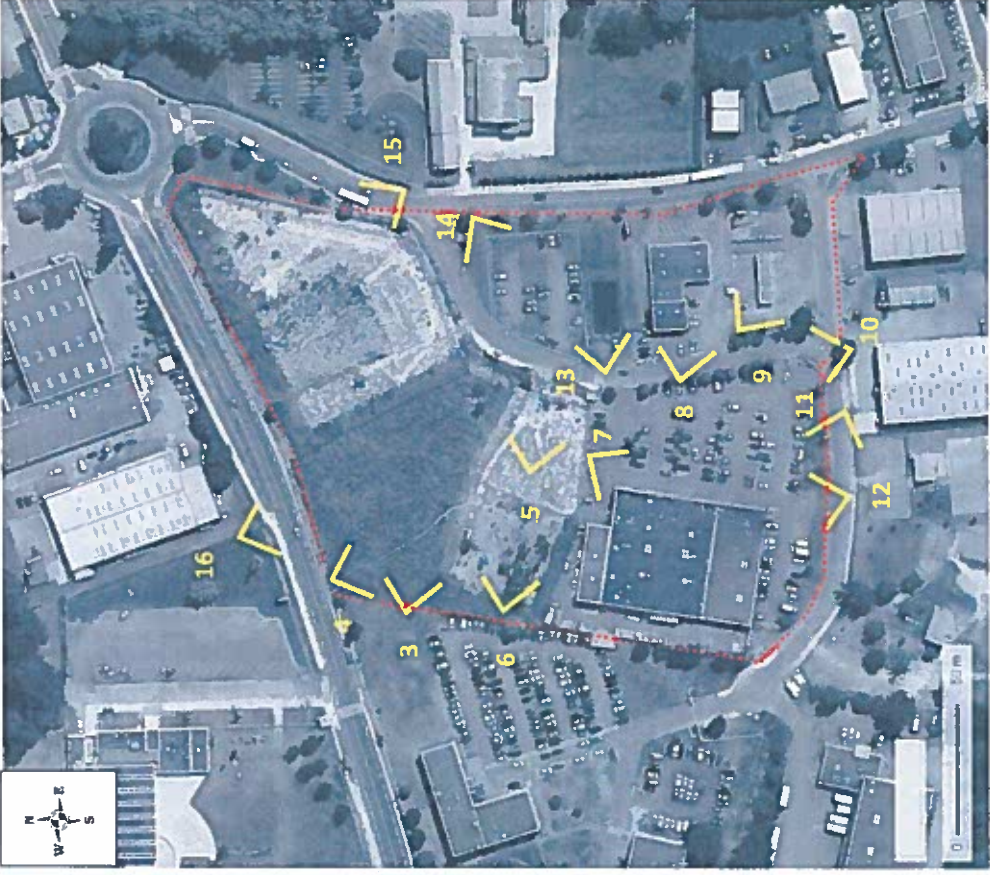




Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation



Localisation photographies aériennes drone



Localisation prises de vues



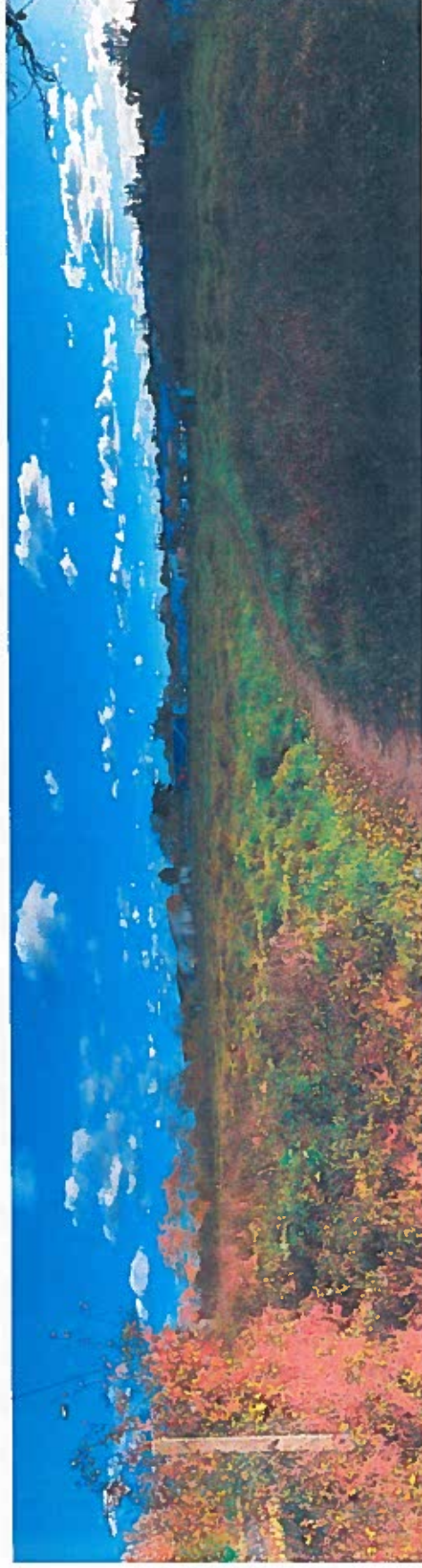
1 : Photographie drone – vue aérienne éloignée de la zone d'implantation depuis le Nord-Est (27-06-2016)



2 : Photographie drone – vue aérienne éloignée de la zone d'implantation depuis le Sud (27-06-2016)



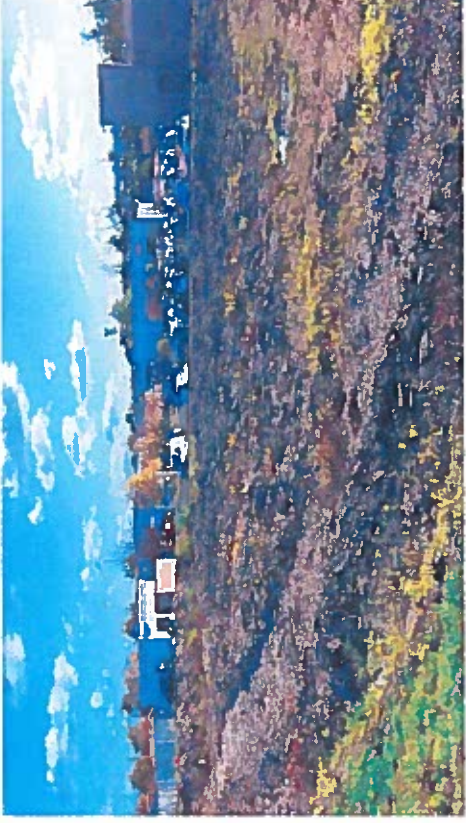
3 : Panorama friche au Nord-Ouest du site, vue depuis l'Ouest (13-11-2017)



4 : Panorama friche au Nord-Ouest du site, vue depuis le Nord (13-11-2017)



5 : Friche en enrobés et gravats (13-11-2017)



6 : Friche en enrobés et gravats (13-11-2017)



7 : Surface de vente, vue depuis le Nord-Est (13-11-2017)



8 : Centre auto (13-11-2017)



9 : Station-service (13-11-2017)



10 : Avenue de Guyenne (vue depuis l'allée de Gascogne au Sud) (13-11-2017)



11 : Allée de Gascogne (13-11-2017)



12 : Surface de vente, vue depuis l'allée de Gascogne au Sud (13-11-2017)



13 : Bassin incendie (13-11-2017)



14 : Parking Nord-Est (13-11-2017)



15 : Friche, vue depuis l'avenue de l'Île de France (13-11-2017)



16 : Friche, vue depuis le boulevard de Feydeau (13-11-2017)



Annexe 4 : Plans du projet - architectes associés BONETTO/CAPMAS



Vincent Bonetto Serge Capmas architectes D.P.L.G.
14 Promenade Senecey - 82200 Montauban
tél: 05 63 04 46 45
email: beebe.archi.fr

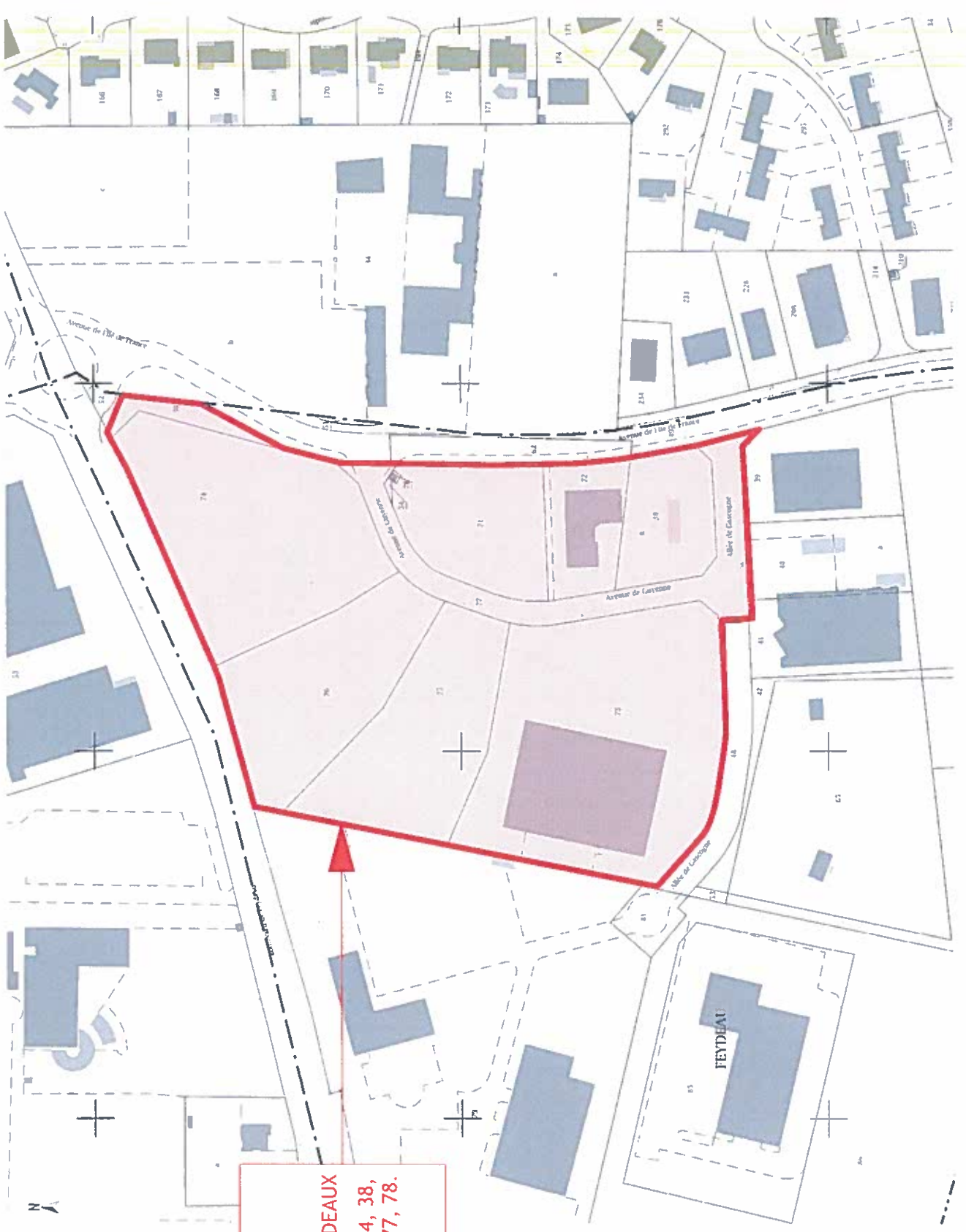
Maitre d'ouvrage :
IMMOBILIERE EUROPEENNE DES
MOUSQUETAIRES
24 RUE AUGUSTE CHARRIERES
75015 PARIS



Projet : **PROJET DE RESTRUCTURATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE**
ZA FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

VB15-32
CDAC 02
13/09/17

EXTRAIT DE PLAN CADASTRAL



TERRAIN PROJETÉ:
ZA FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
PARCELLES : section AT, n° 34, 38,
50, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78.
SURFACE : 35 521 m²

TERMINES A VOUS : LU
-ADRESSE 7A FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
-PARCELLES - section AT n 34, 38, 50, 71,
72, 73, 74, 75, 76, 77, 78
-SUPERFICIE TOTALE : 35 521 m²

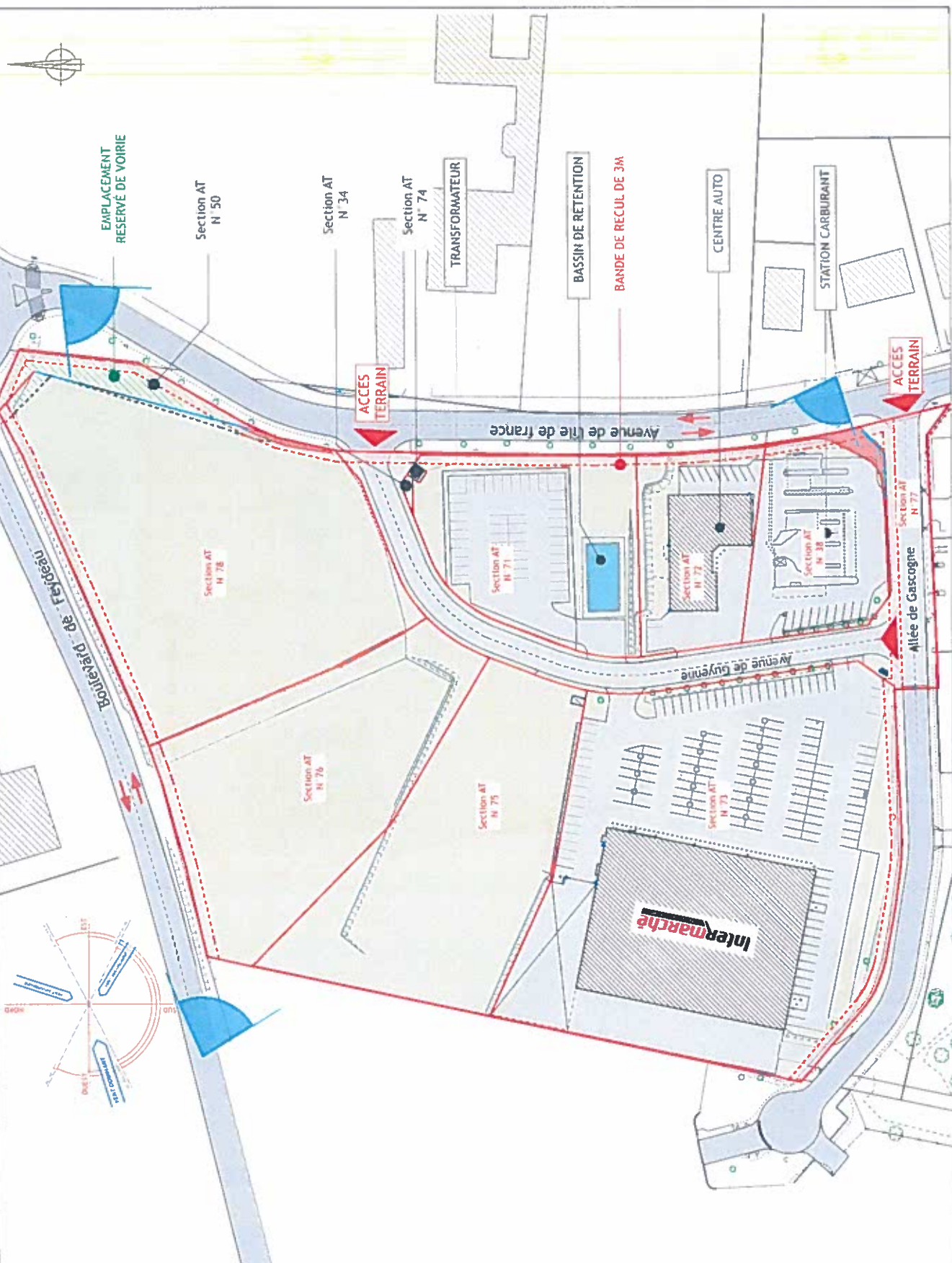
- P.L.U. - ZONE UPT B (1ère révision du 16/12/16)
ART. 1. 4.1. STATIONNEMENT DES VEHICLES
MOTORISES :
- Commerces :
- SP hors réserve : 100m² = 1 place / 30m² SP
- Aériennes :
- Pas de norme chiffrée, le stationnement doit
correspondre aux besoins.
- Bureaux :
- 1 place / 30m² SP

ART. 1. 4. 2. STATIONNEMENT DES VELOS :
- Commerces :
- SP hors réserve : 100m² = 1 % de SP
(Plafond p = 10 000 m²)
- Aériennes :
- Pas de norme chiffrée, le stationnement doit
correspondre aux besoins.
- Bureaux :
- 15 % de SP

ART. 2. 2. 1. CONSTRUCTIONS, INSTALLATIONS ET
AMÉNAGEMENTS RÉGULIERS :
- Recul face publique ou privée : + 3m
- Revant : 0 m
- Épaisseur dalle : Non règlementé.
- Espace plaine terre : 20s
- Emprise bâtie : Non règlementé.

ART. 2. 4. 4. 2. ESPACE AFFECTÉS AUX
STATIONNEMENT VÉLO, CONSTRUCTIONS SEMI-
ENTERRÉES :
- Pour les constructions nouvelles, 50% des places
de stationnement doivent être implantées
dans l'emprise d'un ou
plusieurs bâtiments.

- ACCES À LIMITE FONCIERE
- LIMITE TERRAIN PROJETE
- LIMITES PARCELLES
- BÂTIMENTS EXISTANTS SUR LA PARCELLE
- BÂTIMENTS MITOYENS EXISTANTS
- ESPACE VERT
- VOIRIE TERRAIN PROJETE
- VOIRIE PUBLIQUE EXISTANTE
- VEGETATION EXISTANTE
- POINT DE VUE



EMPLACEMENT
RESERVE DE VOIRIE

Section AT
N° 50

Section AT
N° 34

Section AT
N° 74

TRANSFORMATEUR

BASSIN DE RETENTION

BANDE DE REcul DE 3M

CENTRE AUTO

STATION CARBURANT

ACCES
TERRAIN

ACCES
TERRAIN

Avenue de France

Avenue de Guyenne

Allee de Gascogne

Intermarché

Section AT
N° 78

Section AT
N° 76

Section AT
N° 75

Section AT
N° 71

Section AT
N° 73

Section AT
N° 72

Section AT
N° 38

Section AT
N° 77

TERRAIN D'ASSIETTE

-ADRESSE: ZA FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
-PARCELLES : section AT, n° 34, 36, 50, 71,
72, 73, 74, 75, 76, 77, 78.
-SUPERFICIE TOTALE : 35 521 m²

CONTRAINTES LEGALES

PLU : **zone U2** (1ère révision du 16/12/16)
ART. 1.4.1: STATIONNEMENT DES VEHICULES AUTOMOTEURS

- Commerces:
- 50 hrs réserve > 100m² = 1 place /30m² SP
- Artisans:
- Pas de norme chiffrée, le stationnement doit correspondre aux besoins.
- Bureaux:
- 1 place / 30m² SP

ART. 1.4.2: STATIONNEMENT DES VELOS:

- Commerces:
- 50 hrs réserve > 300m² = 1 % de SP
- Artisans:
- Pas de norme chiffrée, le stationnement doit correspondre aux besoins.
- Bureaux:
- 1,5% de SP

ART. 2.2.1: CONSTRUCTIONS, INSTALLATIONS ET AMÉNAGEMENTS NEUES:

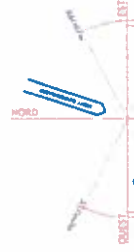
- Recul / zone publiques ou privées : > 3m
- Hauteur : > 0 m
- Emprise bâtie : Non réglementée.
- Espace pleine terre : > 20%
- Emprise bâtie : Non réglementée.

ART. 2.4.4.2: ESPACE AFFECTÉS AUX STATIONNEMENT, VOIRIE, CONSTRUCTIONS SEMI-ENTERRÉES:

Pour les constructions nouvelles, 50% des places de stationnement requises réglementairement doivent être incluses dans l'emprise d'un ou plusieurs bâtiments.

LÉGENDE

- ACCÈS
- LIMITE PARCELLAIRE
- BÂTIMENTS EXISTANTS
- LIMITE DE CONSTRUCTIBILITÉ
- VOIRIE PROJETÉE
- VOIRIE PUBLIQUE EXISTANTE
- CIRCULATION DOUCE : PIETONS ET VELOS
Liaison réalisée dans le cadre du projet public réalisé par Bordeaux Métropole.
- CIRCULATION DOUCE: PIETONS ET VELOS
réalisés dans le cadre du présent projet.
- CIRCULATIONS PRIORITAIRES AUX PIETONS
- ESPACE VERT PROJETÉ
- MOBILES DE HAUTE TIGE PLANTÉS
- VEGÉTATION BASSE PLANTÉE
- MOULE PAYSAGÈRE



VERS BORDEAUX

MUR DE SOUTÈNÈNEMENT

BATIMENT 01 :
-LOCAL LOCATIF 1.1
-LOCAL LOCATIF 1.2
-LOCAL LOCATIF 1.3
-LOCAL LOCATIF 1.4
LOCAUX CONCERNÉS PAR LA DEMANDE DE CDAC

EMPRISE INTERMARCHÉ EXISTANT

ACCÈS LIVRAISONS



STATIONNEMENT REPRÉSENTANTS:
6 PLACES

SORTIE LIVRAISONS À AMÉNAGER
BATIMENT 03 (LOCAL LOCATIF 03)
LOCAL À USAGE D'ARTISANAT LOCAL HORS CDAC

STATION CARBURANT:
6 PISTES VL

AUVENT DRIVE:
3 PISTES dont 1 accessible PMR.

ABRIS STATIONNEMENT VELOS:
Surface totale stationnement vélos projetée = 116 m²
Soit environ 76 places de vélos.

SPECTRE EMPRISE PARC DE STATIONNEMENT EN SOUS-SOL : 222 PLACES
Dont : - 5 places accessibles PMR
- 21 places pré-équipées afin de pouvoir accueillir ultérieurement un point de recharge pour véhicules électriques.

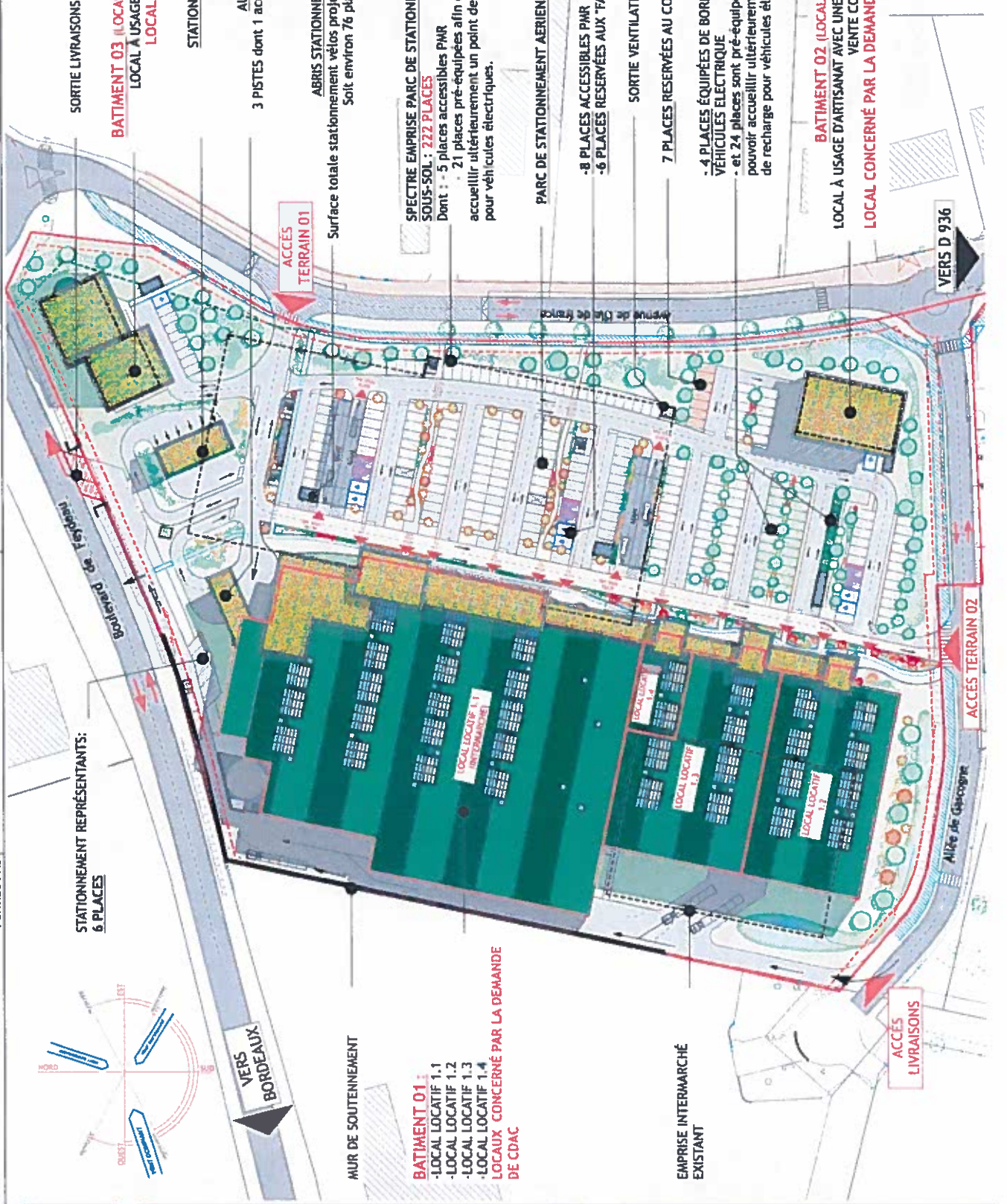
PARC DE STATIONNEMENT AERIEN = 264 places
- 8 PLACES ACCESSIBLES PMR
- 6 PLACES RÉSERVÉES AUX "FAMILLES"

SORTIE VENTILATION PARKING
7 PLACES RÉSERVÉES AU CO-VOITURAGE

- 4 PLACES ÉQUIPÉES DE BORNES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUE
- et 24 places sont pré-équipées afin de pouvoir accueillir ultérieurement un point de recharge pour véhicules électriques.

BATIMENT 02 (LOCAL LOCATIF 02)
LOCAL À USAGE D'ARTISANAT AVEC UNE SURFACE DE VENTE COMMERCIALE.
LOCAL CONCERNÉ PAR LA DEMANDE DE CDAC.

VERS D 936





Vincent Bonetto Serge Capmas architectes D.P.L.G.
14 Promenade Sancerre - 83200 MATHIAS
tel: 05.63.04.45.45

architectes
associés

email: benoit.arch@vbsc.fr

Maître d'ouvrage :
IMMOBILIERE EUROPEENNE DES
MOUSQUETAIRES
24 RUE AUGUSTE CHABRIERES
75015 PARIS
Les Mousquetaires

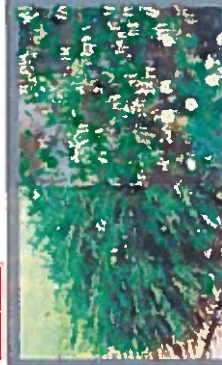
Projet : PROJET DE RESTRUCTURATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE
24 FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
PLAN DE MASSE VEGETAL

VB15-32

Feuille n° 1

CDAC 08
13/09/17

1:1000



CHENETAILLE



SAULE À FEUILLE DE ROMARIN



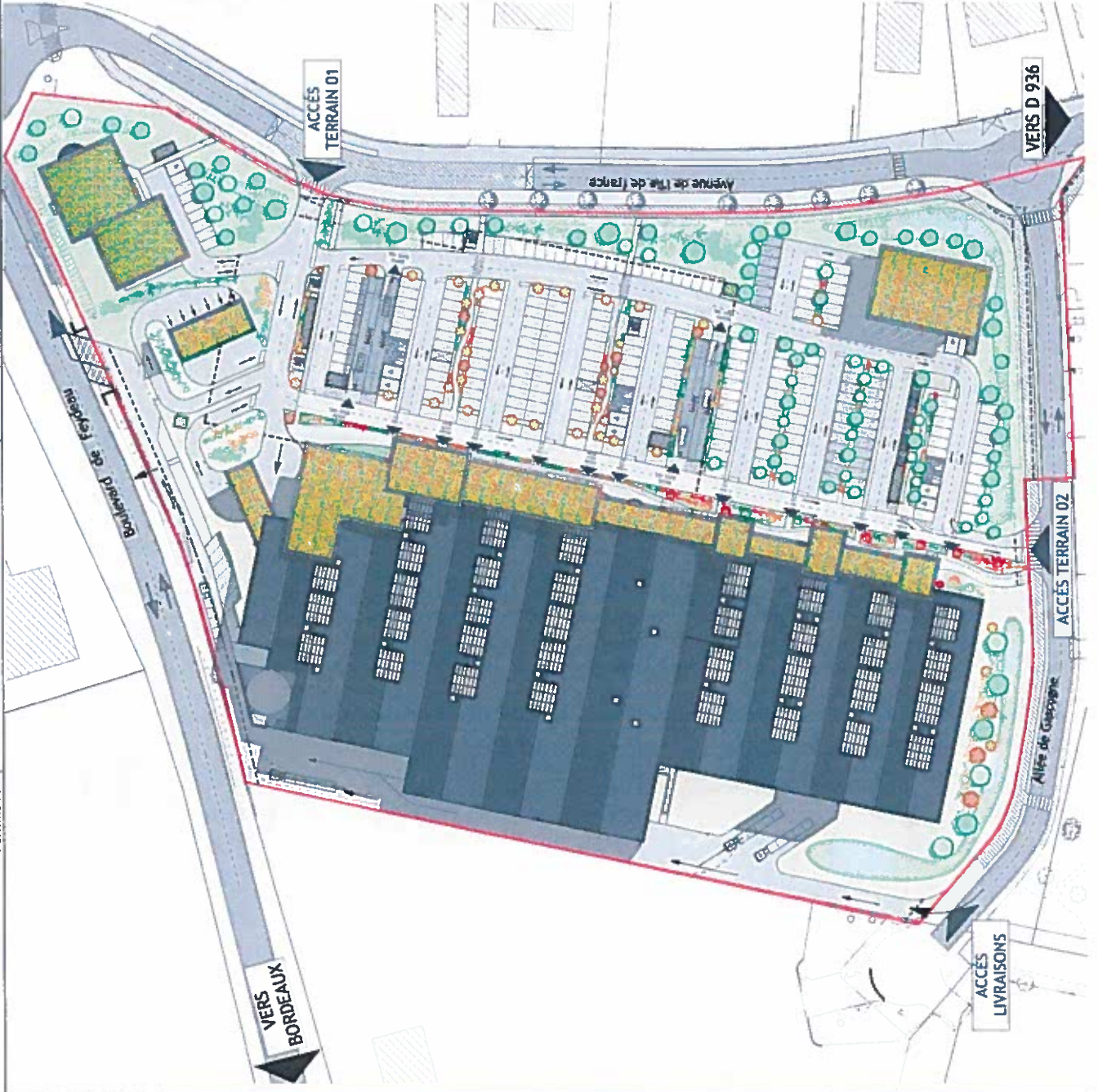
SAULE D'AFGHANISTAN



ACQUANTINE



VEGETATION MASSE TYPE CRANICHÈME PRÉCÉDÉE DES ARBRES QUI ACCOMPAGNE LES CIRCULATIONS DOUCES



LÉGENDE

ESPACE VERT :

- ESPACES VERTS PLEINE TERRE:
S= 7 129 m²
(Soit 20% de l'unité foncière)
- ESPACES VERTS SUR SOUS-SOL:
S= 1 012 m²

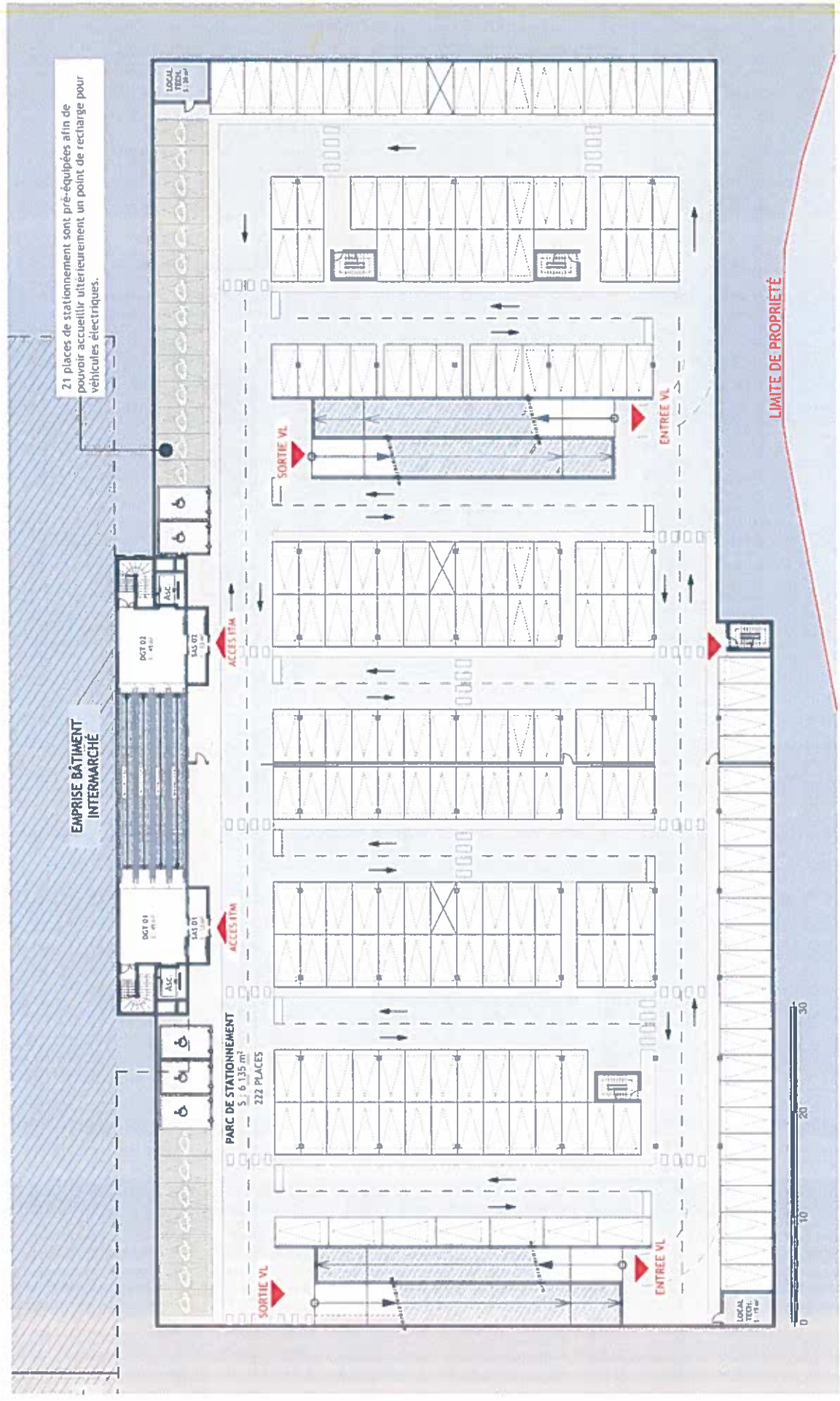
TOUTURE VÉGÉTALISÉE
S= 1 406 m²

FRÊNES, CHÊNES et ORMES
ET ARBRES PLANTÉS

VEGETATION BASSE

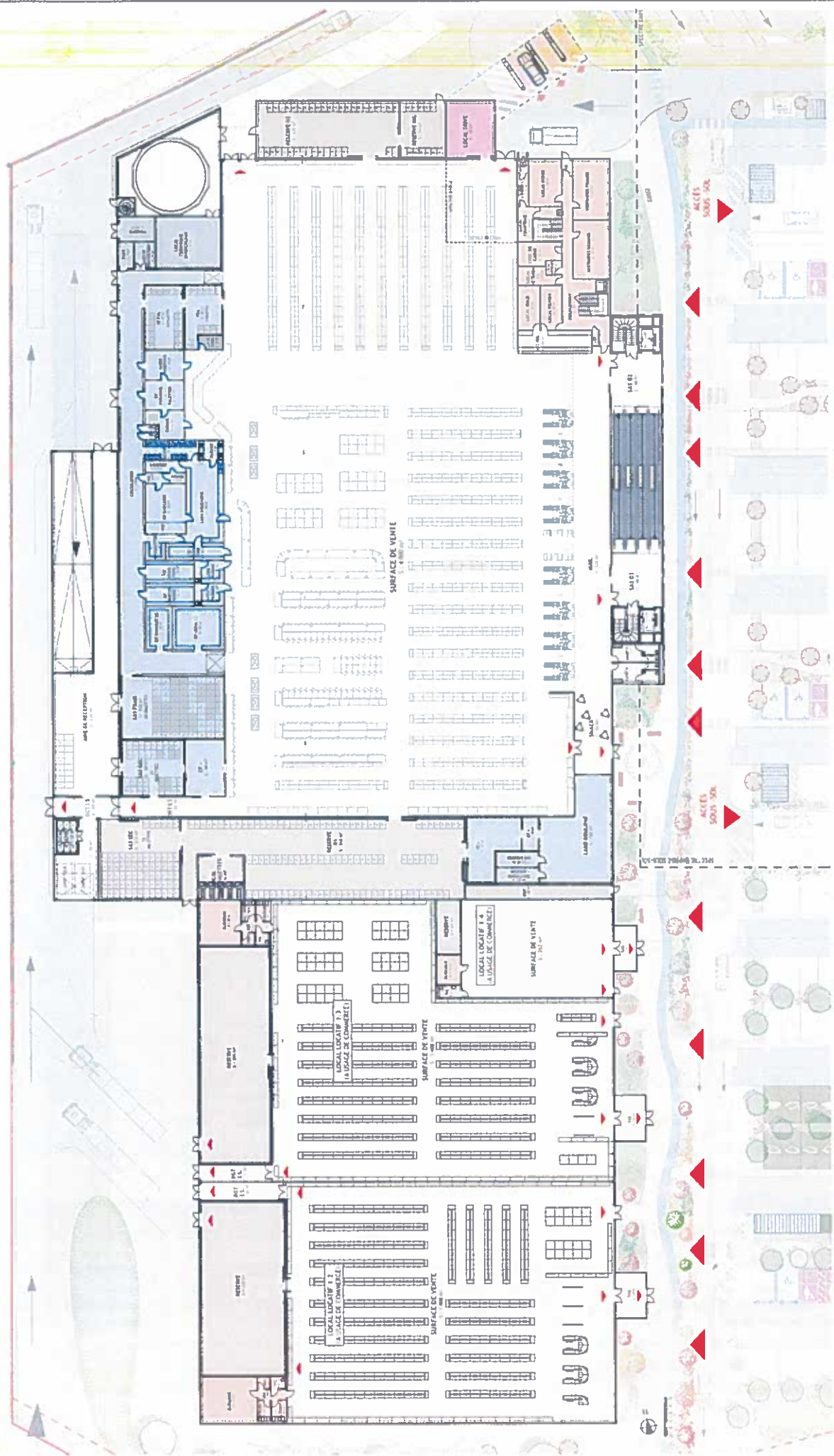
MOUE PAYSAGÈRE







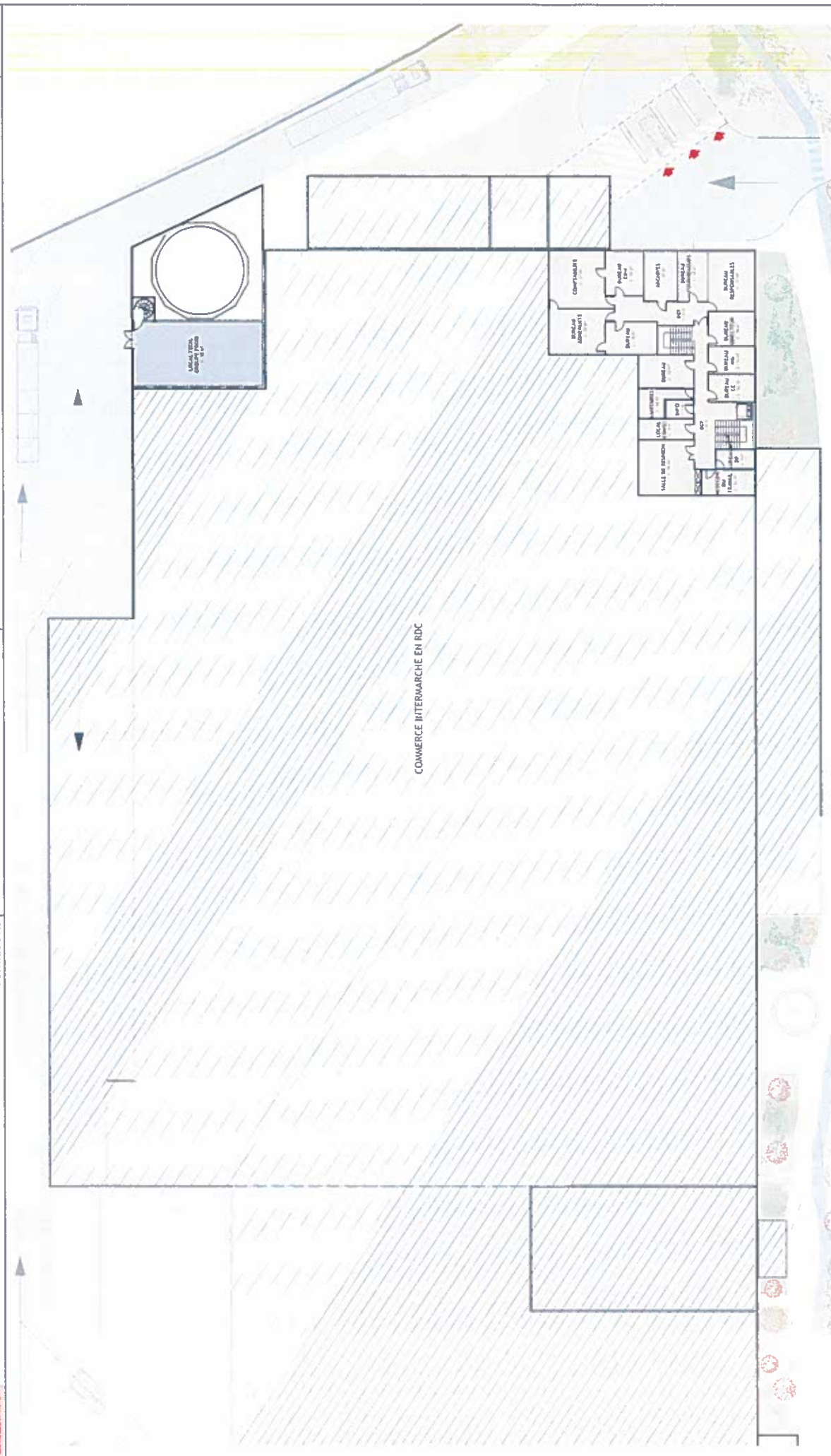
LEGENDE PLAN INTÉRIEUR :

-  SAS / MAIL
-  STATIONNEMENT VÉHICULES



LEGENDE PLAN INTERIEUR :

	SURFACE DE VENTE		ADMINISTRATION / LOCAUX SOCIAUX		RESERVES		LOCAUX TECHNIQUES
	SAS / MAIL		LABOS & CHAMBRES FROIDES		DRIVE		QUAI DE LIVRAISON



LEGENDE PLAN INTERIEUR :

	SURFACE DE VENTE		ADMINISTRATION / LOCAUX SOCIAUX		LOCAUX TECHNIQUES
	SAS / MAIL		LABOS & CHAMBRES FROIDES		QUAI DE LIVRAISON
			RESERVES		
			DRIVE		

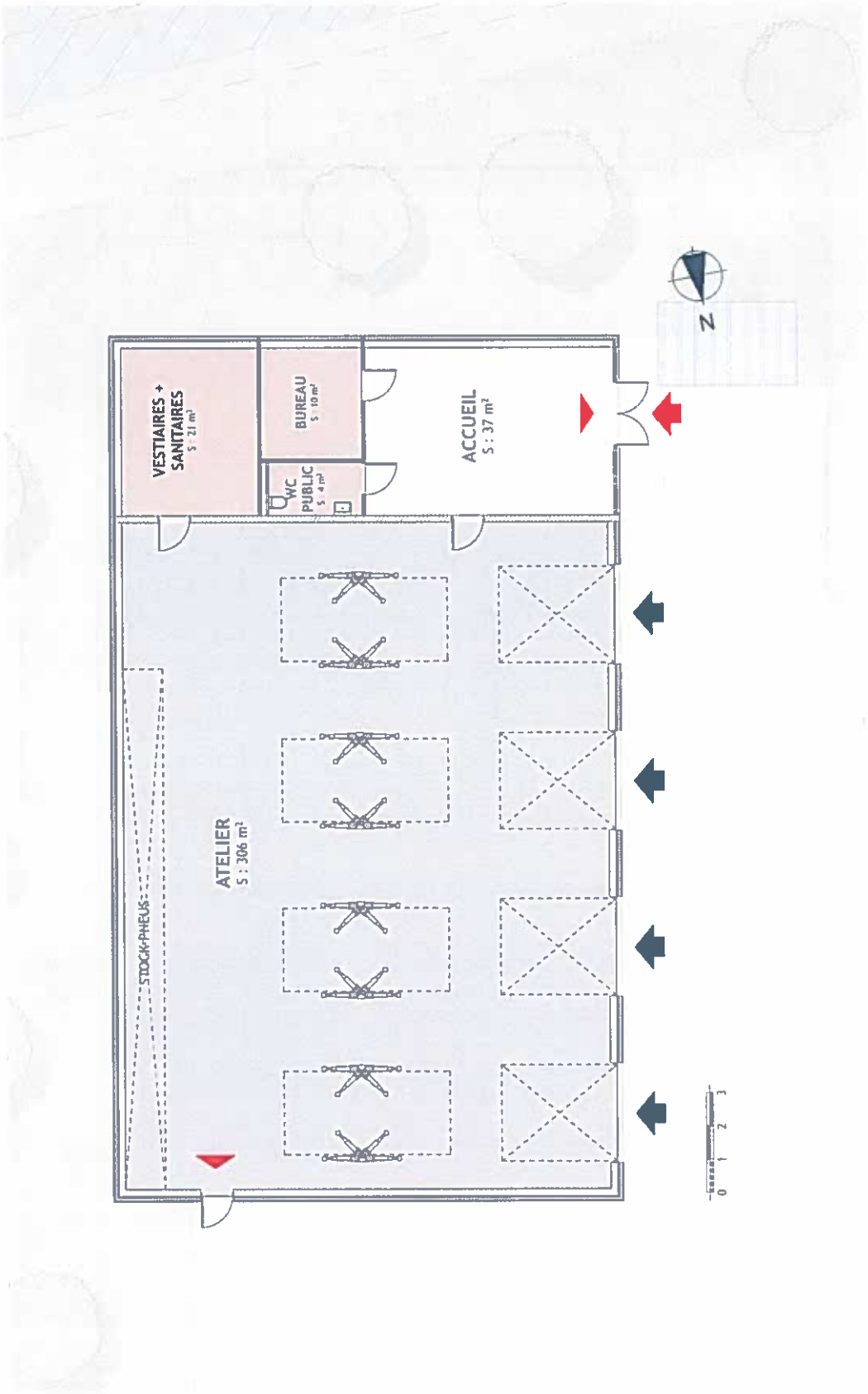


Vincent Bonetto Serge Capmas architectes D.P.L.G.
14 Promenade Saunier 82700 Montauban
tel: 05 63 04 45 45
email: beebsc.archi.fr

Maitre d'ouvrage :
IMMOBILIERE EUROPEENNE DES
MOUSQUETAIRES
74 RUE AUGUSTE CHABRIERES
75015 PARIS
Les Eclaircissements

Projet : **PROJET DE RESTRUCTURATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE**
2A FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
CDAC 13
13/09/17

PLAN RDC BÂTIMENT 02



LEGENDE PLAN INTERIEUR :

- SURFACE DE VENTE
- ATELIER
- ADMINISTRATION / LOCAUX SOCIAUX



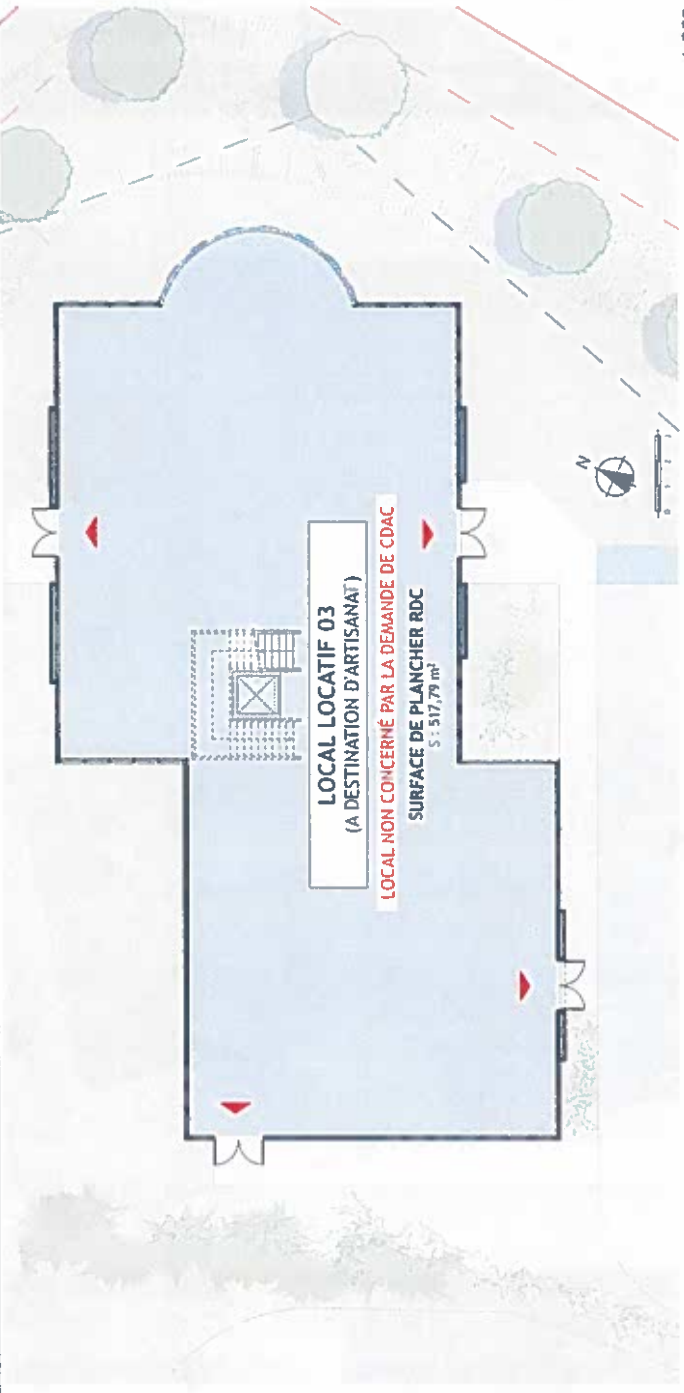
Vincent Bonetto Serge Capmas architectes D.P.L.G.
14 Promenade Seneert - 82200 Alauzat
tel: 05 63 04 45 45
email: beck@arch.fr
architectes
associés

Maitre d'ouvrage :
IMMOBILIERE EUROPEENNE DES
MOUSQUETAIRES
24 RUE AUGUSTE CHABRIERES
75015 PARIS



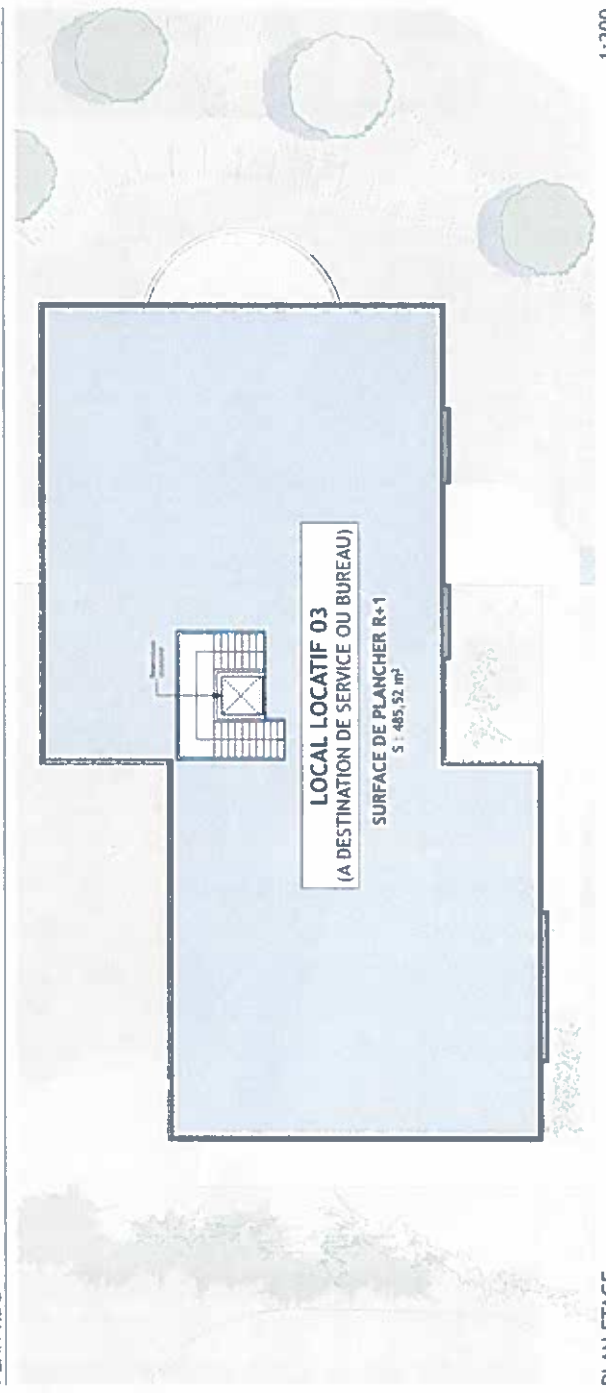
Projet : **PROJET DE RESTRUCTURATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE**
ZA FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

VB15-32
Echelle : 1
CDAC 14
13/07/17



PLAN RDC

1:200



PLAN ETAGE

1:200



Vincent Bonetto Serge Capmas architectes D. P. L. G.
14 Promenade Saurès 82000 Montauban
tél: 05 63 04 49 43

architectes
associés

Maître d'ouvrage:
IMMOBILIERE EUROPEENNE DES
MOUSQUETAIRES

Dess. : ML
Format : A3
24 RUE AUGUSTE CHARRIERES
75015 PARIS



Les Mousquetaires

Projet : PROJET DE RESTRUCTURATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE

24 FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

PRINCIPE DE TRAITEMENT DES ESPACES PAYSAGES

1:1000

VB15-32

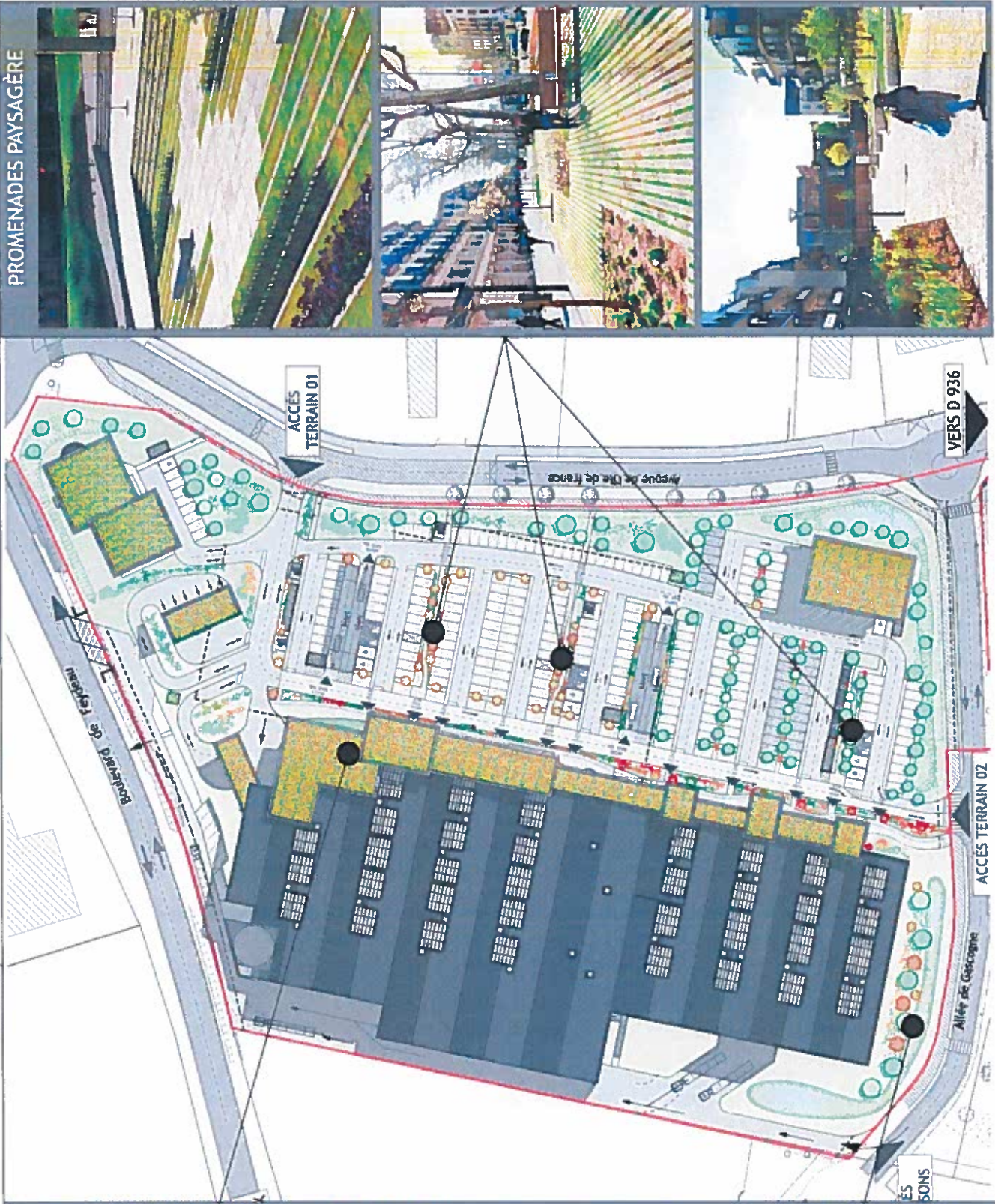
Février 2017

CDAC 15
13/09/17

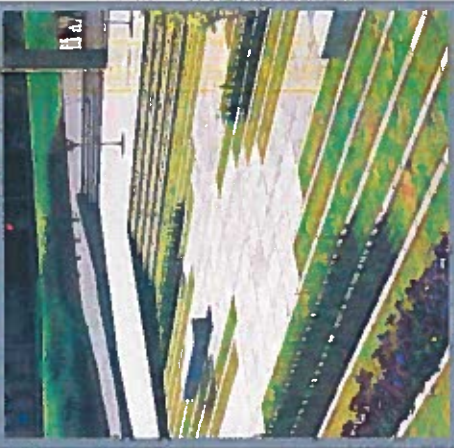
TOITURES VÉGÉTALES



NOUVEAUX PAYSAGES



PROMENADES PAYSAGÈRES





Vincent Bonetto Serge Capmas architectes D.P.L.G.
14 Promenade Saint-Est 83100 Arles
tel: 05 83 04 43 43 email: benedict.archi.fr

Dess. : ML
Format : A3

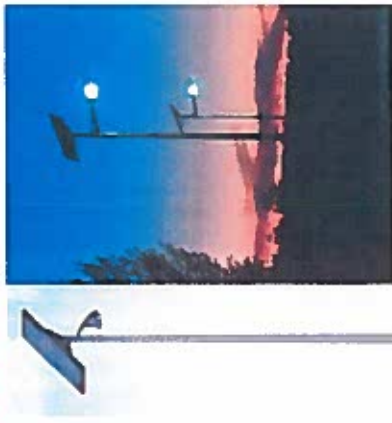
Maitres d'ouvrage :
IMMOBILIERE EUROPEENNE DES
MOUSQUETAIRES
24 RUE AUGUSTE CHABRIERES
75015 PARIS



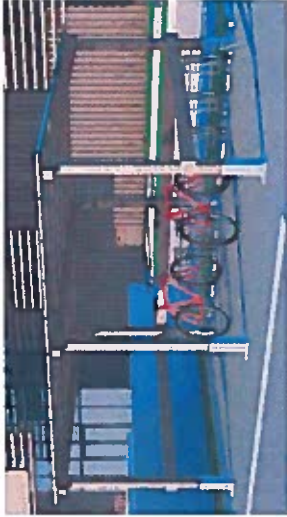
Projet : PROJET DE RESTRUCTURATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE
ZA FEYDEAU
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

DETAILS (Mobilier, matériaux,...)

VB15-32
F08401-1
CDAC 16
18/09/17



PRINCIPE DE CANDELABRE PHOTOVOLTAÏQUE



PRINCIPE D'ABRIS VÉLOS EN BOIS PROJETÉ



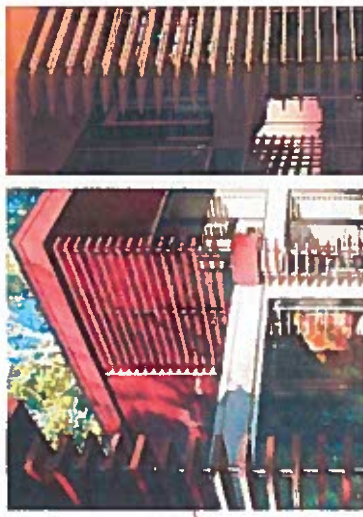
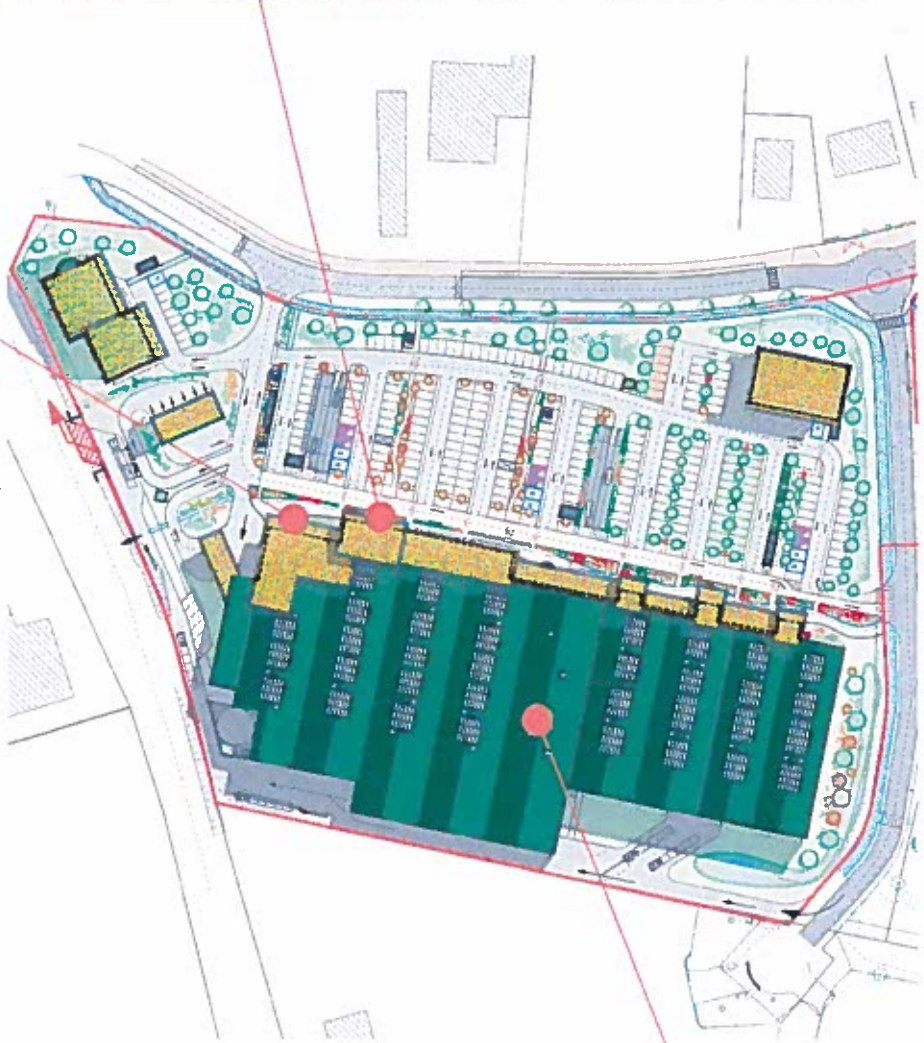
PRINCIPE DE BARDAGE À CLAIR-VOIE
(devant vitrage zone bureaux)



PRINCIPE DE BARDAGE BOIS À LAME VERTICALES



PAILLAGE NATUREL EN PIED DES ARBRES



PRINCIPE DE BRISES-SOLEIL BOIS À LAMES HORIZONTALES



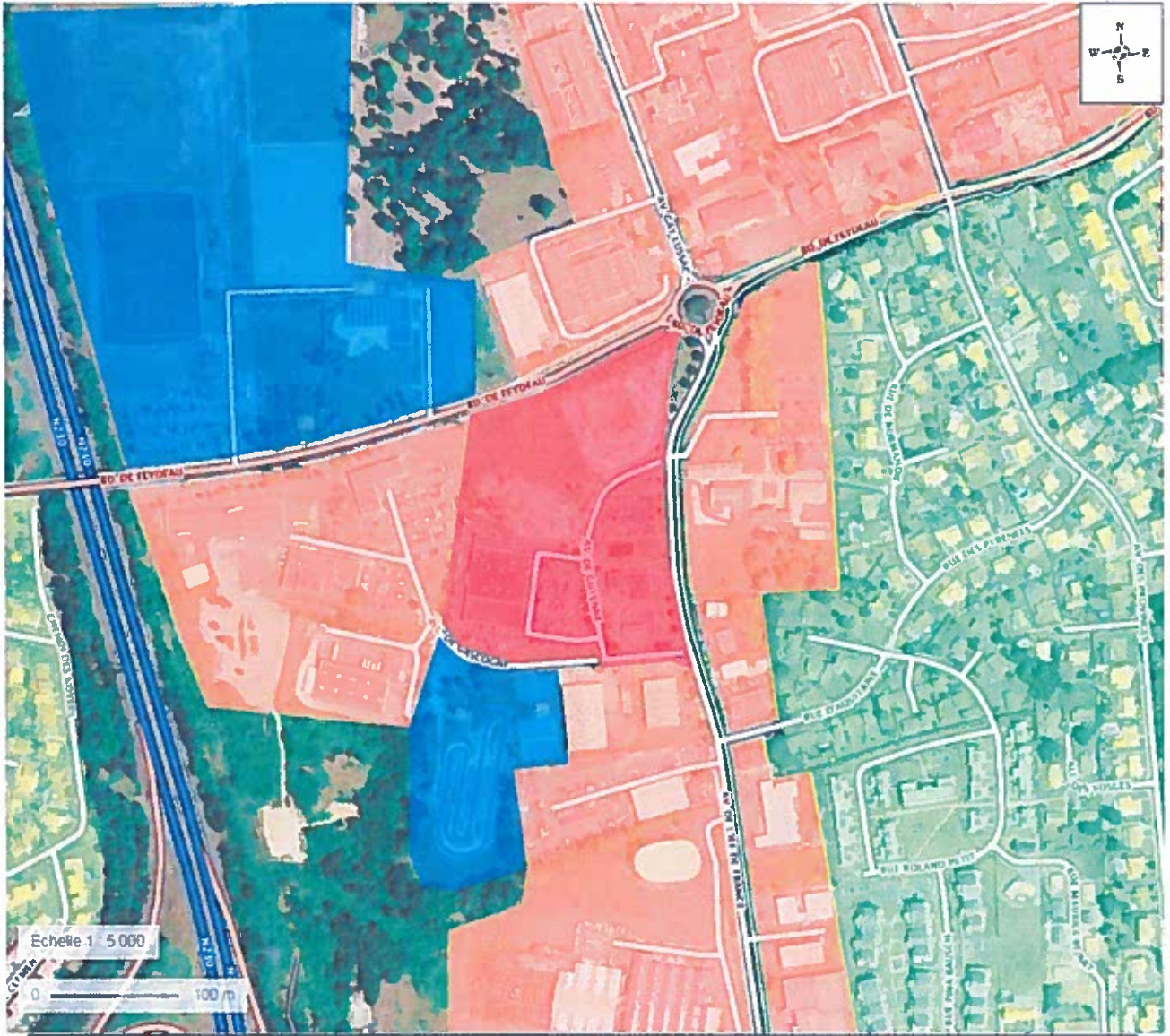
ETANCHÉITÉ POUR L'ENSEMBLE DES TOITURES
NON VÉGÉTALISÉES
(De type elastophène flam de chez soprrema,
couleur vert veronese)



PRINCIPE DE POTELETS BOIS EN BORDURES DES CIRCULATIONS
ET DES STATIONNEMENTS INTERNES




Annexe 5 : Plan des abords du projet au 1 / 5 000^{ème}



Échelle 1 : 5 000



Légende	
	Projet IMMO MOUSQUETAIRES
	Equipements sportifs
	Zone d'activité économique
	Zone résidentielle



Annexe 6 : Plan de situation du projet par rapport au site Natura 2000 au 1 / 50 000ème et formulaire simplifié

